

parole. C'est évidemment son droit, mais je vais lui prouver que ces paroles sont rapportées dans le hansard de 1939.

L'hon. M. CRERAR: Je m'en assurerai.

M. PERLEY: Monsieur le président, après ces nombreuses interruptions, je me permets de prier le Gouvernement d'aller jusqu'à faire cadeau à la Grande-Bretagne de 100 millions de boisseaux de blé. Il serait avantageux pour nous si l'argent que représente cette quantité de blé pouvait être mis en circulation. Il en résulterait une accélération de notre production industrielle et, partant, de l'emploi pour nos chômeurs.

L'hon. M. GARDINER: Nous avons déjà acheté ce blé.

M. PERLEY: Vous l'avez acheté mais vous ne l'avez pas cédé à la Grande-Bretagne.

L'hon. M. GARDINER: Nous avons acheté, à 70 c. le boisseau, tout le blé actuellement livré au Canada.

M. PERLEY: Mais vous n'en avez pas fait cadeau à la Grande-Bretagne.

L'hon. M. GARDINER: Il ne circulerait pas plus d'argent au Canada si nous donnions du blé que nous avons acheté et payé.

M. PERLEY: Vous pourriez l'expédier dans la métropole afin de faire l'espace pour la récolte de 1940.

M. ROSS (Moose-Jaw): Le gouvernement britannique s'est déjà porté acquéreur de 50 millions de boisseaux de blé qu'il ne peut transporter chez lui.

M. PERLEY: Voilà qui est très bien. Au cours de notre entrevue de l'autre jour avec les membres de la commission du blé et ceux de la commission des grains, j'ai cherché à obtenir ces chiffres; je leur ai demandé où ils en étaient relativement au blé et ils m'ont répondu qu'ils ne pouvaient me fournir ce renseignement et qu'il ne fallait pas établir de distinction entre les reports de blé des diverses années. Je suis heureux de constater que mon honorable ami—j'allais dire "le ministre", mais il ne l'est pas encore—dispose de renseignements que certains d'entre nous n'ont pu obtenir.

M. ROSS (Moose-Jaw): Cela se comprend facilement.

M. PERLEY: J'ai dénoncé le contrat conclu l'automne dernier entre la commission et les compagnies de grain, relativement à la manipulation du blé. J'ai protesté contre le paiement d'allocations d'entreposage lorsque le blé se trouvait dans les éleveurs ou en transit. J'ai ici une copie de l'entente conclue

[M. Perley.]

entre la commission et les propriétaires d'éleveurs. L'article 19 de ce contrat stipule clairement que la commission devra verser des frais d'entreposage pour le blé de la classe B, à partir du moment de sa livraison à l'éleveur et de la réception du rapport quotidien au siège social à Winnipeg, jusqu'à l'expiration d'un délai de treize jours après sa réexpédition. Je m'y oppose parce qu'à mon avis ce sont là des frais exorbitants, que ces gens n'ont pas le droit d'exiger.

J'ai fait allusion il y a un instant à une donation de blé. J'appuierais le Gouvernement s'il était prêt à affecter 50 millions de dollars à l'achat de blé, afin d'améliorer le sort des cultivateurs de l'Ouest. Je suppose que l'on va nous demander, d'ici à la prorogation, de combler le déficit des Chemins de fer Nationaux. C'est d'ailleurs ce que nous faisons depuis bien des années. En guère plus d'une minute, nous votons à cette fin 50 ou 60 millions de dollars, sans discuter bien longuement. Pourquoi alors ne voterions-nous pas une autre somme semblable dont pourrait bénéficier le cultivateur?

Cette loi devrait viser également les céréales secondaires. L'honorable représentant de Weyburn en a parlé longuement cet après-midi et il nous a très bien expliqué pourquoi la commission devrait s'intéresser à l'écoulement des céréales secondaires.

M. MACDONALD (Brantford): Le transport du blé à si bas prix constitue l'une des raisons du déficit des Chemins de fer nationaux.

M. PERLEY: Si les chemins de fer n'avaient pas eu le blé à transporter, ils se trouveraient en fort mauvaise posture, car la majeure partie de leurs revenus provient du transport du blé de l'Ouest.

Un parlementaire éminent a dit que la fonction d'une opposition consistait à tout opposer et rien proposer. Telle n'est pas ma manière de voir. J'ai offert, de mon siège en cette Chambre, nombre de propositions pratiques, dont quelques-unes, deux du moins, j'ai la satisfaction de le constater, ont été adoptées par le ministre et incorporées dans la mesure à l'étude qui sera basée sur le projet de résolution.

Quand le projet de loi sera déposé, nous l'examinerons minutieusement et enquêterons sur nombre de choses. J'ai conseillé la réduction des tarifs de transport ferroviaires et lacustres. Le Gouvernement devrait nous indiquer dans quelle mesure il entend surveiller la Bourse des céréales au cas où elle resterait ouverte.

Je n'ai aucune inquiétude pour l'avenir en ce qui concerne le report de blé. J'ai sous les yeux un rapport sur la moisson en date